

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 19.10.2022

Fédération HoReCa Wallonie

Action crise énergétique pour alerter sur l'avenir du secteur Horeca

« 300 secondes pour alerter sur l'avenir de 300.000 indépendants et travailleurs en Belgique ! »

C'est la réalité que la Fédération HoReCa Wallonie entend dénoncer afin d'amener les politiques de tous les niveaux de pouvoir à prendre de nouvelles mesures de soutien ciblées pour le secteur Horeca.

La Commission européenne et les différents Gouvernements ont désormais présenté les mesures de soutien aux T/PME dans le cadre de la crise actuelle. Pour la Fédération, il apparaît clairement que ces aides ne seront pas suffisantes pour soutenir les entreprises wallonnes Horeca, à court et moyen terme et plus spécialement pour faire face à leurs factures énergétiques.

La Fédération entend dès lors interpeller le pouvoir politique par cette action de sensibilisation et plaide pour que de nouvelles mesures complémentaires soient prises et notamment

- Un prix de l'énergie économiquement viable pour nos entreprises
- Une liquidation des aides régionales plus rapide
- Concernant le coût du travail et l'augmentation de l'attractivité du secteur, la Fédération demande une réduction des cotisations sociales pour l'entièreté de l'année 2023 et pas seulement pour les premiers mois de l'année.
- Une augmentation du nombre d'heures supplémentaires brutes-nettes.
- Une déductibilité fiscale augmentée des frais de restauration et de réception à 100%.
- Une réduction temporaire de la TVA à 6% pour les trois prochains trimestres.
L'effet positif de la réduction temporaire de la TVA à 6% sur les fonds de roulement des entreprises n'est plus à démontrer. Cela a été dûment constaté lors de la reprise des activités sectorielles post covid.

Enfin, pour les travailleurs du secteur impactés sur leur pouvoir d'achat, la Fédération HoReCa Wallonie demande que le périmètre de l'écochèque soit exceptionnellement étendu à l'énergie. De cette manière, les employeurs Horeca peuvent également soutenir leur personnel jusqu'à 250 euros dès le mois de décembre.

Enfin au niveau local, la Fédération HoReCa Wallonie plaide une diminution/suppression des taxes sectorielles diverses (taxes de séjour, terrasses, enseignes, etc.), auprès des pouvoirs provinciaux et communaux.

Pour que le secteur Horeca continue à jouer son rôle d'acteur local partout et pour tous, les pouvoirs locaux ne peuvent constater les conséquences de la crise énergétique actuelle sans réagir.

Contact presse Fédération HoReCa Wallonie :

LUC MARCHAL – Président :  0475/42.24.02